MAIRIE DE MOUHET

Compte-rendu de la réunion du Conseil Municipal du 05 avril 2019

Présents: Mmes COUVE Josiane, GUILLOU Isabelle,

Mrs COULEAU Alain, DELORME Michel, MAILLOCHON Jean-Claude, PLANTUREUX Jean-Christophe, ROULLET Emmanuel, TOUZEAU Jean-Louis, VALLET James

Excusés : BARRE Damien (pouvoir à COUVE Josiane) et TOURATIER Philippe (pouvoir à PLANTUREUX Jean-Christophe)

- Délibération pour la mise à jour du classement de la voirie communale,

Suite à des erreurs décelées lors de la dernière mise à jour, le Conseil Municipal approuve le tableau de classement proposé et rectifié, en conséquence, le linéaire total de la voirie communale est désormais porté à 46 467 mètres de voies communales.

- Délibération pour de nouvelles demandes de subventions,

Le Conseil Municipal présente les nouvelles demandes de subventions suivantes :

- 30 € par élève pour les voyages scolaires des collégiens (19 élèves) du collège Hervé Faye,
- 150 € pour l'association « Les Anciennes de l'Anglin »,
- 21 € par élève pour la sortie scolaire de l'école maternelle du RPI (10€50 pour les élèves hors commune),
- La demande de la COMC est refusée.

- Délibération pour une participation au Fonds de Solidarité Logement,

Les membres du Conseil municipal acceptent de participer financièrement au dispositif Fonds de Solidarité Logement pour 2019 pour un montant de 401, 41 €.

- Délibération pour une participation au Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté,

Les membres du Conseil municipal acceptent de participer financièrement au dispositif Fonds d'Aide aux Jeunes en Difficulté pour 2019 pour un montant de 14, 58 €.

- Délibération pour un soutien financier au Comité de Défense des usagers du site hospitalier du Blanc,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte une participation financière de 150 € au Comité de Défense des usagers du site hospitalier.

- Devis pour la numérisation du cimetière,

Après en avoir délibéré, le Conseil municipal accepte le devis de l'entreprise GRAPHISTYL pour la numérisation du cimetière (pour 420 concessions) pour un montant TTC de 2 768 €.

- Délibération pour la modification du plan de financement pour les travaux de l'église,

Les membres du Conseil municipal acceptent le nouveau plan de financement de l'opération pour un montant HT de 85 080 €.

Le financement se fera pour 40 % de DETR et 15 % de la communauté de communes MOVA. Une demande sera faite auprès de la fondation du Patrimoine.

- Acquisition d'un véhicule utilitaire,

Monsieur le Maire informe les conseillers de l'acquisition d'un véhicule Citroën NEMO.

-Intégration de nouveaux projets au Contrat de Ruralité 2017-2020,

Suite à la demande d'intégration de deux nouveaux projets au contrat de ruralité 2017-2020 signé par la Communauté de communes, les membres du Conseil municipal acceptent cette intégration.

-Vote de taux d'imposition 2019,

Il est proposé de maintenir les taux (taxe d'habitation maintenue à 11,86 % ; taxe foncière sur le bâti à 17,10 % ; taxe foncière sur le non bâti à 49,06 %). Les membres du Conseil acceptent à l'unanimité.

- Délibérations pour le vote de l'affectation du résultat,

Le Conseil municipal décide, à l'unanimité, d'affecter le résultat 2018 pour 176 365, 31 € en report à nouveau en fonctionnement.

- Délibération pour l'approbation du compte de gestion de Monsieur le Trésorier,

Les membres du Conseil Municipal votent à l'unanimité le compte de gestion de Monsieur Le Trésorier (pas d'abstention, ni de voix contre).

- Délibération pour l'approbation du compte administratif du budget communal,

Les membres du Conseil municipal votent à l'unanimité le compte administratif présenté par Monsieur James VALLET (pas d'abstention, ni de voix contre).

- Délibération pour le vote du budget communal,

Le budget s'équilibre en fonctionnement pour un montant de 646 129, 31 euros et en section d'investissement pour 317 964, 29 euros. Les membres du Conseil municipal acceptent à l'unanimité le budget présenté.

Les principales dépenses d'investissement de l'année 2019 seront la rénovation de l'église et des travaux pour une reprise éventuelle de la boulangerie.

- Questions diverses,

- Organisation de la cérémonie du 08 mai 2019.
- Préparation du bureau de vote pour les élections européennes du 26 mai prochain.

Clôture de la séance à 20 heures 40.

Affiché en exécution de l'article L 2121-25 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Mouhet, le 19 avril 2019

Le Maire,